



**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**

**N°002/AAMI/ MINJEC/ SG/DAG/SDBBM/SM/2021 DU 14 JUIN 2021  
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE LA MISE EN  
PLACE D'UNE PLATEFORME D'INCUBATION ET DE SUIVI DES  
FINANCEMENTS EN LIGNE**

**MAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION  
CIVIQUE**

**FINANCEMENT : BIP MINJEC, EXERCICE 2021**

**IMPUTATION : 55 26 347 01 33 00 03 2319**



## I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

A la faveur de la reprise économique et pour encourager l'initiative privée des jeunes, le Président de la République, Son Excellence Paul BIYA a instruit dans son discours à la Jeunesse le 10 février 2008, la création et l'opérationnalisation du Fonds National d'Insertion des Jeunes (FONIJ), un instrument de financement et de garantie des projets des jeunes.

Ainsi, le FONIJ intervient-il dans un environnement jugé dans l'ensemble très difficile pour les jeunes entrepreneurs en général, et en particulier pour les promoteurs de petites entreprises. Cette catégorie de promoteurs a difficilement accès au financement des banques commerciales et des établissements de micro-finance, parce qu'elle ne peut pas produire les garanties techniques et matérielles, et l'apport en fonds propres exigés.

De plus, au-delà des difficultés d'accès au financement, les risques d'échec des projets d'insertion socioéconomique portés par les jeunes sont en général très élevés à cause de plusieurs facteurs défavorables :

- ❖ projets mal montés (mauvaise qualité des projets et des business plan) ;
- ❖ manque ou insuffisance de la formation professionnelle ;
- ❖ manque d'expérience dans le métier ;
- ❖ absence de culture d'entreprise ;
- ❖ faible accès aux informations sur les structures qui offrent des services d'appui financiers et non financiers ;
- ❖ manque de suivi pour ceux qui ont bénéficié des financements ;
- ❖ manque ou faible professionnalisme des structures d'appui (conseil, accompagnement, information, incubation, etc.).

Pour répondre à ces interpellations et promouvoir un environnement propice à l'insertion socio-économique des jeunes, le FONIJ se propose de développer une gamme variée de services

financiers et services non financiers, et de créer des passerelles avec d'autres programmes et structures dédiés à l'insertion socio-économique des jeunes sans emploi.

De plus, la prescription du Plan Triennal Spécial Jeunesse par le Chef de l'Etat Camerounais dans son message à la jeunesse le 10 février 2016, en vue d'accélérer les mécanismes d'insertion socioéconomique et d'éducation civique de la jeunesse, et qui mobilisera 102 milliards de FCFA, est venue accroître le caractère impératif et urgent d'une telle initiative.

Sur le plan opérationnel, le FONIJ a déjà permis depuis 2016, la mobilisation d'environ 4000 projets de jeunes ayant acquis l'accord de financement. Lesdits projets sont en cours de financement.

Les difficultés liées aux retards dans la mise à disposition effective des fonds au profit des jeunes à conduit à la démobilisation de nombreux jeunes qui avaient commencé à perdre espoir.

Ainsi, pour faire face à cette situation, le MINJEC a lancé depuis le mois de janvier 2019, une vaste opération de remobilisation et d'accélération des financements du Plan triennal « Spécial Jeunes ». Cette campagne spéciale a permis de recenser 32000 projets de jeunes. Il convient de noter qu'il s'agit des projets pré-examinés au niveau local et qui feront l'objet d'arrimage aux priorités économiques nationales, régionales et locales. Ensuite, lesdits projets seront soumis au Comité régional de pré-validation avant d'être transmis par les soins du MINJEC au Comité de Suivi de la mise en œuvre du PTS-Jeunes pour validation finale.

Autant sur le plan de la performance administrative que dans le cadre du PTS-Jeunes, le FONIJ fait face à une autre difficulté relative au suivi des projets des différents jeunes bénéficiaires des financements.

Au-delà des problèmes préalablement listés, l'on note surtout l'absence d'une plateforme qui rende les demandes statistiques automatiques. Il est question de décrire ce que les différents intervenants/responsables (DRJEC, C CMPJ, FONIJ, Conseillers en Insertion, compagnies d'assurances, les institutions financières, les fournisseurs d'équipements Etc.) ont l'habitude de réaliser manuellement pour que l'application les transforme en besoins fonctionnels automatiques capables de produire en finalités les statistiques (nombres et pourcentages) actualisés et autres indicateurs de suivis pour la prise de décision. La mise à jour sera effectuée par lesdits intervenants, chacun en ce qui le concerne.

Le projet d'acquisition de cette plateforme de d'accompagnement et de suivi permettra d'avoir des informations sur la situation du projet de chaque jeune à toutes les étapes de son parcours financier et post financement.

Les présents Termes de Référence précisent les modalités de mise en œuvre de cette plateforme de suivi des projets des jeunes à l'échelle nationale.

## **.II. OBJECTIFS DE L'ETUDE**

### ***II.1 Objectif général de l'étude***

L'objectif général de l'étude est de développer et de mettre en place une plateforme d'incubation et de suivi des financements des jeunes en ligne.

### ***II.2 Objectifs spécifiques***

De façon spécifique, la mission consistera à :

- renseigner sur les indicateurs de performance des projets de jeunes financés
- générer les modèles types de business plan
- renseigner sur les données d'identification individuelle ou en groupe et de localisation précise par projet financé ;
- renseigner de façon précise sur les différentes phases de décaissement des fonds par chaque jeune ;
- renseigner de façon précise sur l'installation effective des projets des jeunes ainsi que sur le démarrage des activités ;
- renseigner sur la contribution du pts-jeunes sur l'économie nationale
- renseigner sur les taux de remboursement de crédit par les jeunes,
- renseigner sur les cas d'abandon, de couverture d'assurance en cas de sinistre, de décès...par circonscription administrative.
- Produire les listes de jeunes;
- Consulter l'état d'avancement d'un projet en cours de financement ;
- Renseigner sur le nombre d'emploi créé
- Renseigner sur la situation de financement de façon générale
- Former les personnels sur l'utilisation de la plateforme ;
- Produire les statistiques;
- Produire les manuels utilisateurs.
- Mettre en relation cette plateforme de suivi de financement avec la plateforme de l'ONJ

## **III. CONSISTANCE DES PRESTATIONNS**

D'une façon générale, l'étude consistera à produire les livrables suivants :

- Un DVD de déploiement comprenant :
  - Le schéma de la base de données
  - Le serveur de base de donnée utilisés

- Le serveur d'application utilisé
- Le fichier exécutable de l'application
- Les différents paramètres d'accès
- Un DVD d'utilisation
  - Le manuel utilisateur
  - Le manuel administrateur
  - Le manuel déploiement
- Un rapport sur la formation de 06 personnes à l'utilisation de la plateforme.

La plateforme de suivi de financement doit avoir les caractéristiques contenues dans le tableau ci-dessous :

<b><u>CARACTERISIQUE DE LA PLATEFORME DE SUIVI DE FINANCEMENT (FONIJ)</u></b>	
I.	<b>GESTION D'UNE CUVÉE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer une cuvée de financement (identifiant, nom, année, montant,...)</li> <li>- Affecter la ressource financière à la cuvée (FONIJ)</li> <li>- Ouvrir l'appel à candidature pour la cuvée</li> <li>- Virer les fonds de la cuvée dans les banques (FONIJ)</li> <li>- Réceptionner les fonds transférer pour une cuvée (IF)</li> </ul>
II.	<b>CREATION D'UN PROJET</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Générer un business plan type par village pionnier et par jeune selon le modèle disponible</li> <li>- Générer un business plan type par cluster et par jeune selon le modèle disponible</li> <li>- Créer un business plan pour des projets spécifiques selon un modèle prédéfini dans le système</li> <li>- Solliciter un village pionnier</li> <li>- Solliciter un cluster</li> <li>- Associer le compte du jeune de la plateforme de l'onj avec la nouvelle plateforme (FONIJ)</li> <li>- Postuler à une cuvée</li> </ul>
III.	<b>GESTION ET SUIVI</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pré valider ou non du BP du jeune (comité local de crédit)</li> <li>- valider ou non du BP du jeune (comité national de crédit)</li> <li>- valider le financement (FONIJ)</li> <li>- valider le REAMORCE du jeune (CMPJ)</li> <li>- transmettre la liste de projets financés à la banque (FONIJ)</li> <li>- générer le plan de décaissement (système)</li> <li>- valider le plan de décaissement (jeune, cmpj, DRJEC)</li> <li>- créer le compte fournisseur (visiteur)</li> <li>- agréer le fournisseur (FONIJ)</li> <li>- transmettre le bon de commande au fournisseur (jeune)</li> <li>- générer le bon de commande (jeune)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- transmettre le dossier de virement à la banque (DRJEC (BP, PD, FP, AV/AD)</li> <li>- autoriser les virements pour différents acteurs et différentes phases (DRJEC)</li> <li>- autoriser les décaissements pour différents acteurs et différentes phases (DRJEC)</li> <li>- valider les virements pour différents acteurs et différentes phases (jeune)</li> <li>- valider les décaissements pour différents acteurs et différentes phases (jeune)</li> <li>- exécuter les virements/décaissements pour différents acteurs et différentes phases (banque)</li> <li>- virer les frais d'assurance, CJB accompagnement fiscal comptable, plaque de signalisation (jeune)</li> <li>- exécuter les virements des frais (banque)</li> <li>- livrer les équipements (fournisseur)</li> <li>- réceptionner les équipements (jeunes)</li> <li>- valider la réception des équipements (IF, cmpj)</li> <li>- exécuter les différentes phases du projet (jeune)</li> <li>- valider l'exécution des autres dépenses (cmpj, IF)</li> <li>- localiser et valider l'effectivité de démarrage du projet (IF, CMPJ)</li> <li>- consulter l'historique des traitements des projets (acteurs);</li> <li>- Consulter l'état d'avancement d'un projet (acteur);</li> <li>- Effectuer un remboursement (jeune)</li> <li>- Valider un remboursement (IF)</li> <li>- Consulter la liste des jeunes affectés à un partenaire donné</li> <li>- Configurer les phases de remboursement du crédit le cas échéant</li> <li>- Générer un compte d'exploitation simplifié pour le projet</li> <li>- Créer et valider le plan d'exécution et de mises en place complet du projet (jeune, cmpj)</li> <li>- Rapporter l'exécution du projet par étape (jeune, cmpj)</li> <li>- Evaluer le compte d'exploitation à chaque étape ;</li> <li>- Définir et configurer les indicateurs de performance ;</li> <li>- création d'une demande de formation en réarmement moral ;</li> </ul>
	<b>MODULE INSTITUTION FINANCIERE (IF)</b>
IV.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un compte IF;</li> <li>- Créer le compte bancaire du jeune</li> <li>- Créditer/débiter le compte du jeune</li> <li>- consulter la liste des jeunes affectés à l'IF;</li> </ul>
V.	<b>GESTION STATISTIQUES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gérer des statistiques (la construction des statistiques doit être faite à travers une interface graphique)</li> <li>- Gérer des états (la construction des états doit être faite à travers une interface graphique)</li> <li>- Générer les indicateurs de performance prédéfinis</li> </ul>
VI.	<b>GESTION DES UTILISATEURS ET DU PORTAIL</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion des utilisateurs</li> <li>- Valider le compte d'un partenaire ;</li> <li>- Créer le profil des différents utilisateurs</li> <li>- Créer le compte des conseillers ;</li> <li>- Créer le compte des opérateurs (administrateurs du système) ;</li> <li>- Publication des articles, vidéo et photo</li> <li>- Espace téléchargement</li> <li>- Espace de promotion des domaines d'activités</li> <li>- Partage sur les réseaux sociaux</li> <li>- Suivi des commentaires et discussion sur les pages facebook et twetter</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion des inscriptions</li> </ul>
VII.	<p><b>AUTRES SPECIFICATIONS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La plateforme doit être bilingue (français et anglais)</li> <li>- Après 05 échecs de tentative de connexion la confirmation de reconnexion doit être validée par code</li> <li>- L'utilisateur doit être capable de créer son compte de façon autonome, de changer son mot de passe et de pouvoir restaurer son compte en cas de perte de mot de passe indépendamment de l'administrateur</li> <li>- fixer un time out (temps après lequel une session inactive se déconnecte automatiquement)</li> <li>- Contrôler la qualité du mot de passe et fixer un nombre de caractère minimal;</li> <li>- Le mot de passe ne doit pas circuler sur le réseau en clair</li> <li>- matérialiser les champs obligatoires dans les formulaires par des étoiles.</li> <li>- La plateforme doit respecter les principes de sécurité de bases</li> </ul>

#### IV. METHODOLOGIE DE TRAVAIL

N°	ETAPE	ACTION	LIVRABLE
1	Réunion d'échanges entre le prestataire et le MINJEC	Compréhension des besoins fonctionnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le rapport d'analyse et de compréhension détaillée des besoins.</li> </ul>
2	Développement de la plateforme de suivi de financement des projets de jeunes	Programmation en un langage évolué du module.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un DVD contenant les fichiers d'installation et de déploiement de la plateforme du FONIJ de suivie de financement</li> </ul>
3	Réalisation des Tests	Validation du module.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Procès-verbal recette technique.</li> </ul>
4	Mise en service	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Démonstration</li> <li>- Mise en exploitation.</li> <li>- formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Procès-verbal de réception provisoire ;</li> <li>• Guide utilisateur ;</li> <li>• Guide de déploiement</li> </ul>

#### V. EXPERTISE REQUISE

Le prestataire est une entreprise ou un groupement d'entreprises. Il sera responsable de la méthodologie et de la réalisation de toutes les activités liées à l'étude et disposant de maîtrise en :

Pour la réalisation de cette étude, Le prestataire/cabinet doit pouvoir fournir les preuves attestant de l'existence dans son unité d'au moins (03) ingénieurs réunissant les aptitudes ci-après et pouvant travailler de manière séparée ou ensemble :

##### *Experts principaux*

Tous les experts appelés à exercer une fonction importante dans l'exécution du contrat sont désignés par les termes "experts principaux". Les experts principaux sont ceux qui vont s'impliquer dans la préparation, la réalisation de l'étude, de l'élaboration et la présentation des rapports.

## Expert principal 1 : Chef d'équipe

### Qualifications et compétences

- Être titulaire d'un BAC+5 en informatique, option système d'information et génie logiciel ;
- Avoir une expérience de 08 ans dans le développement des plateformes web
- Avoir une expérience de 05 dans le domaine de la gestion de projet ;
- Justifier d'une bonne connaissance du secteur jeunesse ;

## Expert 2:

### Qualifications et compétences

- Être titulaire d'un bac+3 en informatique et avoir au moins 10 ans d'expériences dans le développement d'application web ;
- Justifié d'une très bonne expérience dans la maîtrise des technologies JAVA.

## Expert 3:

### Qualifications et compétences

- Être titulaire d'un BAC+5 en informatique, option système d'information et génie logiciel ;
- Avoir une expérience de 08 ans dans le développement des plateformes web
- Etre certifié Android et justifié d'une très bonne expérience dans la maîtrise des technologies JAVA;

## Expert 4:

### Qualifications et compétences

- Avoir un bac +3 en informatique fondamental ou en développement d'application.
- Avoir au moins deux (03 ans) d'expérience.

## **VI. DUREE DE L'ETUDE**

La durée de l'étude est de soixante (60) jours.

## **VII. FINANCEMENT**

La réalisation des prestations objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt sera financée par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique (MINJEC), Exercices 2021.

## **VIII. PARTICIPATION ET ORIGINE**

La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte à égalité de conditions aux Cabinets d'études basés au Cameroun et dont le personnel est exclusivement de nationalité camerounaise. Ils devront justifier leur maîtrise en développement des applications web ou mobile, en réalisation des travaux informatiques et de télécommunication.

## **IX. DOSSIER DE CANDIDATURE**

Au risque de voir son offre disqualifiée, le soumissionnaire doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués, et feront l'objet de vérification.

### **IX.1 Volume 1 : Dossier administratif**

- a. l'Accord de groupement, le cas échéant ;
- b. pouvoirs du mandataire (en cas de groupement).
- c. Une lettre précisant que le Candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres Restreint s'il est présélectionné ;
- d. Attestation d'immatriculation ;
- e. L'attestation de non redevance délivrée par les services des impôts ;
- f. une attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;
- g. L'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire;
- h. Le plan de localisation du candidat ;
- i. Le certificat de non exclusion des marchés publics délivré par l'ARMP.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur et, devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des dossiers.

En cas de groupement des candidats, chaque membre du groupement produira chacun des pièces administratives énumérées ci-dessus à l'exception des **pièces c et f**.

*N.B : L'absence ou la non validité des pièces ci-dessus citées entraînera le rejet pur et simple de la candidature.*

### **IX.2 Volume 2 : Dossier technique**

Le dossier technique du candidat devra comprendre :

- a. L'organigramme complet du candidat ;
- b. la liste du personnel d'encadrement du candidat ;

Le candidat devra fournir pour chaque personnel, une copie du diplôme, une copie de chaque certification demandée et une déclaration prouvant que l'expert a bien une telle expérience, en citant quelques projets réalisés qui lui permettent d'avoir cette expérience (nom du projet, pays, dates, Maître d'Ouvrage,). Le Candidat fournira la liste définissant le personnel d'encadrement ci-après :

#### **❖ Expert principal 1 : Chef d'équipe**

##### Qualifications et compétences

- Être titulaire d'un BAC+5 en informatique, option système d'information et génie logiciel ;
- Avoir une expérience de 08 ans dans le développement des plateformes web ;
- Avoir une expérience de 05 dans le domaine de la gestion de projet ;
- Justifier d'une bonne connaissance du secteur jeunesse.

#### **❖ Expert 2:**

##### Qualifications et compétences

- Être titulaire d'un bac+3 en informatique et avoir au moins 10 ans d'expériences dans le développement d'application web ;

- Justifié d'une très bonne expérience dans la maîtrise des technologies JAVA.

**❖ Expert 3:**

**Qualifications et compétences**

- Être titulaire d'un BAC+5 en informatique, option système d'information et génie logiciel ;
- Avoir une expérience de 08 ans dans le développement des plateformes web ;
- Etre certifié Android et justifié d'une très bonne expérience dans la maîtrise des technologies JAVA;

**❖ Expert 4:**

**Qualifications et compétences**

- Avoir un bac +3 en informatique fondamental ou en développement d'application ;
- Avoir au moins deux (03 ans) d'expérience.

**c. la liste du personnel d'Appui et de Support**

Le personnel d'appui se répartit comme suit :

- Un comptable disposant d'un diplôme de BAC+2 en comptabilité et ayant au moins cinq ans d'expérience ;
- Un (1) Responsable administratif ;
- Un (1) Chauffeur.

**d. Les références du candidat**

Les références présentées par le consultant et/ou le Groupement seront validées sur la base des pièces justificatives dûment signées par les bénéficiaires de prestations (Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué).

Le candidat devra avoir les références dans les domaines suivants :

- 01 référence dans le développement des applications web d'au moins 40 millions
- 01 référence dans le développement des applications mobiles non connecté d'au moins 15 millions
- (02 références) la fourniture d'équipements informatique d'au moins 40 millions chacun.

**X. REMISE DES DOSSIERS**

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, et en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, devront parvenir sous plis fermés, au Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés , Porte 003, rez-de-jardin, de son immeuble siège sis au Centre Administratif de Yaoundé au plus tard le 05 JUIL 2021 à 12 heures. Elle devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET  
 N°002/AAMI/ MINJEC/SG/DAG/SDBBM/SM/2021 DU 4 JUIN 2021 POUR LE  
 RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE  
 PLATEFORME D'INCUBATION ET DE SUIVI DES FINANCEMENTS EN LIGNE  
 « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

## XI – PUBLICATION DES RESULTATS

Après analyse des dossiers, les résultats seront portés à la connaissance de tous les soumissionnaires par voie de presse.

Les soumissionnaires retenus seront consultés dans le cadre d'un Appel d'Offres National Restreint qui leur sera adressé conformément aux dispositions du Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics.

## XII – CRITERES D'EVALUATION DES DOSSIERS :

### a- Critères éliminatoires

- Dossier incomplet ou non-conforme aux prescriptions du présent Avis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Dossier administratif et technique non conforme aux spécifications du IX.1 et IX.2 du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt ;
- Note technique < 80 points / 100.

### b- Critères essentiels

Nº	CRITERES D'EVALUATION	NOTATION
1	Références du Candidat acquise dans la réalisation des projets similaires au cours des cinq (05) dernières années	Quinze (15) points
2	Méthodologie du travail assorti d'un chronogramme d'activités intégrant toutes les étapes de la mission	Vingt (20) points
3	Moyens humains à mobiliser (Qualification et expérience des experts)	Trente (30) points
4	Moyens matériels et logistiques à mobiliser	Dix (10) points
5	Compréhension de la Mission	Vingt (20) points
6	Présentation du dossier de candidature	Cinq (05) points

## XIII- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés sis au Centre Administratif de Yaoundé, Porte 003, rez de jardin Tél. 222 20 35 70 ou de la Coordination Nationale de l'ONJ-Yaoundé, TEL. : 222 22 73 63 / 677 60 17 55 /222 22 74 36.

Yaoundé le, 04 JUIN 2021

Le Ministre de la Jeunesse  
et de l'Education Civique  
(Maître d'Ouvrage)

Ampliations:  
- MINMAP  
- DG/ARMP  
- CHRONO  
- ARCHIVES  
- AFFICHAGE

